

## NATURA 2000

### COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE

#### DU SITE ZSC HABITATS, FAUNE & FLORE FR9301585 « MASSIF DU LUBERON »

Organisé conjointement et avant le COPIL de la ZPS Oiseaux FR 9310075 « Massif du Petit Luberon »

**MERINDOL – 13 DECEMBRE 2019**

#### *Etaient présents*

NOM Prénom	Qualité
BAUDAT-FRANCESCHI. J	Chargé d'études Faune et Natura 2000 du PNRL
BAUDRILLER-CACAUD H.	Centre régional de la propriété forestière
BERGER M.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
BOURLON. S	Chargée d'études Natura 2000 du PNRL
CHAUCHARD B.	RTE Nîmes
COMBE. J	Maire de Mérindol, vice-présidente commission environnement communauté d'agglomérations Luberon-Monts de Vacluse
GIRARD T.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
GUYOT. J	Office National des Forêts (ONF) – responsable Unité territoriale du Luberon
HAMEAU O.	Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
LAFOLIE. C	DDT 84
MARTIN E.	RTE Nîmes
PELLEGRIN P.	Mairie de Montjustin – éleveur ovin
PLEINET L.	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84
PONCHON. C	Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA
SALVAUDON. A	Coordinateur Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
SAVELLI C.	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84 - Directrice
URHAHN-BOLLIER P.	RTE Aix-en-Provence

#### *Etaient excusés*

NOM Prénom	Qualité
BOQUIS. JL	Mairie de Maubec
CICERO. R	1er Adjoint Maire d'Auribeau
DEILLE A.	Maire d'Oppède
DURET. P	FFM Escalade
Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Vacluse	
FISCHER. P	Maire de Montfuron
GALPIN. L	Directrice du PNRL
INGRAND M. & PEYROTTY. G	Office National des Forêts des Alpes de Haute-Provence
MONSIEUR LE PREFET	Préfecture de Vacluse
MOUNIER C.	Maire de Cheval-Blanc
MUSELIER. R.	Président du Conseil Régional PACA
PROUST C.	Chargé de mission Eaux et Rivières du PNRL
RAGOT A.	DREAL
REUS A-C.	Mairie de Cucuron
ROUSSET A.	Maire de Lauris
SACCO F.	Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon - Vice-Président Tourisme et Développement durable

Jacqueline COMBE présidente des comités de pilotage des sites Natura 2000 ouvre la séance à 9h20 en accueillant les membres du comité de pilotage, elle remercie les personnes présentes et l'investissement de chacun en faveur de la conservation de la biodiversité dans ce contexte de fort enjeu notamment au regard des changements climatiques.

Cette réunion a pour objet de présenter le bilan de l'année d'animation 2019 des deux sites Natura 2000 ainsi que les perspectives pour l'année 2020 et d'échanger avec les différents acteurs concernant la gestion.

## PRESENTATION

Sophie BOURLON chargée d'études du site Natura 2000 Habitats naturels Faune & Flore « Massif du Luberon », présente le bilan de l'animation du site Natura pour 2019 et les projets d'action pour 2020. Les participants échangent tout au long de la présentation (cf. rapport de bilan de l'animation et diaporama du copil du 13/12/2019 sur <https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>).

La répartition du temps de travail est équilibrée entre la part consacrée aux inventaires et suivis scientifiques, celle en faveur de la communication et de la sensibilisation, celle concernant la gestion des habitats et des espèces et enfin l'animation sur le plan de la concertation et en terme administratif.

### Communication

Le long de l'Aiguebrun, des panneaux d'information ont été mis en place sur trois points par Eric Garnier du PNRL pour signaler la sensibilité du cours d'eau et l'interdiction de baignade à la suite d'une forte fréquentation constatée l'été 2018. Les panneaux n'ont pu être financés par Natura 2000 (il aurait fallu qu'ils soient mis en place dans le cadre d'un contrat et qu'ils visent directement une mise en défens d'habitat ou d'espèce). Il faudra essayer de concrétiser une signalétique davantage pérenne dans le cadre de l'ENS.

### Restauration des milieux ouverts

Crêtes du Grand Luberon sur Auribeau, Cabrières d'Aigues, Cucuron et Castellet : les travaux ont été réalisés. Il s'agissait de restaurer d'anciens parcours pastoraux et les corridors écologiques sur lesquels des pins noirs avaient été plantés. Les pins qui restaient suite à la coupe forestière ont été retirés, les rémanents broyés ainsi qu'une partie des arbustes pour restaurer la pelouse et relier des milieux ouverts entre eux. Sur les autres zones, deux couloirs de circulation ont été ouverts pour permettre au troupeau de passer d'une zone de pelouse à une autre et des débroussaillages alvéolaires ont été effectués pour restaurer les pelouses en cours de fermeture par le développement du buis et du gévrier.

Olivier HAMEAU de la LPO demande si des suivis naturalistes sont prévus pour étudier les résultats de ces travaux de ré-ouverture de milieux. Le PNRL répond qu'il y a des suivis de la flore dans le cadre du protocole de suivis des milieux ouverts prévus tous les 5 ans (*protocole d'E. Vela*). C'est un dispositif un peu lourd dont la mise en œuvre future sera conditionnée par le fait de trouver un partenariat avec un organisme de recherche ou sinon par le fait de trouver un stagiaire compétent qui aura le temps d'exploiter finement les données. Il serait intéressant d'y rajouter un protocole de suivi régulier des orthoptères (réalisable en interne par le PNRL). Pour les oiseaux, rien n'est fixé par manque de moyens. Une étude globale d'inventaires des passereaux aura lieu en 2020 sur la ZPS (donc pas sur cette partie du Grand Luberon ; cf. présentation faite en copil ZPS « Massif du Petit Luberon » ce même jour).

Contrat sur Oppède, Maubec et Ménerbes – Ouverture de milieu (broyage) à programmer en priorité en 2020.

Contrat en propriété privée sur Montjustin engagé, les travaux se feront début 2020 ; ils seront ensuite entretenus par un éleveur ovin de Montjustin.

### Propriété des Mayorques - Mesures compensatoires de la LEO (projet de contournement routier d'Avignon)

Pierre PELLEGRIN exprime sa surprise quant aux montants très importants qui vont être déployés sur le site des Mayorques. Il est précisé par le PNRL qu'il s'agit d'un montant total sur une durée longue de 30 ans afin de compenser la destruction d'Habitats et d'espèces induits par la LEO.

### Mesures agri-environnementales climatiques (MAEC)

Un stagiaire travaillera en 2020 sur l'actualisation des plans de gestion éco-pastoraux.

Concernant le retour du pâturage sur les crêtes de Bonnieux et Lauris, Jérôme GUYOT de l'ONF indique après l'essai de 2019, qu'il y aura un travail d'amélioration de la conduite du pâturage pour éviter l'éclatement du troupeau. Des interventions de broyage seront à programmer pour permettre de faciliter la circulation.

### Milieux forestiers

Pas de demandes pour des contrats sénescence. Christine LAFOLIE de la DDT indique que les règles d'attribution et les barèmes des financements pour ces contrats vont être revus avec des critères liés à la possibilité d'exploitation forestière justifiant la mise en place d'îlots de sénescence.

### Espaces naturels sensibles (ENS)

ENS de l'Aiguebrun. Pas d'actions programmées.

Projet de débroussaillments autour de la forêt des Cèdres via les financements de l'ENS dans les parties très fermées. Cette possibilité de financement sera un avantage dans les zones où le montage de contrat Natura 2000 n'est pas possible du fait des engagements à la PAC de l'éleveur.

### Conservation et suivis d'espèces

Travaux achevés sur le cabanon de Bonnieux en faveur de l'accueil de chauves-souris : résultats positifs avec une augmentation de la fréquentation qui laisse présager l'installation d'une colonie dans les années à venir.

L'étude sur le Grand rhinolophe devrait se poursuivre par un suivi via caméras de la colonie de l'Aiguebrun pendant 5 ans si le budget peut être acquis.

L'étude par télémetrie sur le Minioptère de Schreibers sera réalisée en 2020.

Alpes sentinelles – CERPAM n'a pas été financé en 2019 mais le PNRL va essayer de mobiliser des moyens pour 2020.

Pierre PELLEGRIN questionne sur l'état des populations d'hirondelles. La LPO et le PNRL répondent que des facteurs multiples expliquent la chute des effectifs des hirondelles rustiques et des fenêtrées (diminution des insectes due aux pesticides et sécheresses, mortalité lors des migrations, destruction des nids...). Il faudrait renouveler l'enquête qui avait été menée sur les territoires du Parc il y a quelques années et poursuivre le travail de sensibilisation des propriétaires et des entreprises du bâtiment.

### Veille et évaluation des incidences

Pascale URHAHN-BOLLIER indique qu'il n'est pas prévu de programme de travaux d'ampleur sur les réseaux RTE du massif du Luberon en 2020 mais la collaboration avec le PNRL se poursuit. La présence des agents de RTE au copil permet de partager avec eux en détail les actions et enjeux du site Natura 2000 et de conforter la convention établie entre les deux structures.

Christel SAVELLI, rappelle l'opposition de la Fédération des chasseurs au projet d'aménagement cycliste sur la route traversant le Petit Luberon qui, s'il se concrétise sera incompatible avec la pratique de chasse. L'augmentation de la fréquentation rendrait trop dangereuse la pratique de la chasse qui devra alors s'arrêter. La régulation des populations de sangliers deviendrait alors impossible et cela aura des conséquences en termes de dégâts sur le massif, les zones pastorales et la plaine agricole provoqués par une population de sangliers déjà importante en nombre. Christel SAVELLI souligne la valeur exceptionnelle du Petit Luberon qui reste le seul espace de grande taille aussi sauvage du Vaucluse, comparé notamment au Ventoux qui connaît une très forte fréquentation du fait de l'accessibilité via la route goudronnée. Si la voie d'accès au Petit Luberon a été enrobée à l'époque avec des moyens financiers considérables, et mal conçu sur le plan technique avec l'absence de cassures de pente pour évacuer l'eau, ce serait une aberration aujourd'hui de remettre une telle quantité d'enrobé imperméabilisant les sols.

Le PNR Luberon rappelle que ce projet est porté par le Conseil départemental. La requalification de « la route des crêtes » peut aussi contribuer à la régulation spatiale et temporelle de cet espace naturel très sensible et participer ainsi à sa préservation écologique et patrimoniale. La hausse de la fréquentation dans les espaces naturels par les activités de loisirs, si elle n'est pas maîtrisée, peut impacter de façon significative des espèces et habitats naturels remarquables, dont certains sont protégés. (...) Cependant, même s'il était préalablement confirmé que la réalisation des travaux demeure conciliable avec les enjeux environnementaux en général, et avec les risques de dérangement des grands rapaces en particulier, il est impérieux également de travailler collectivement le projet dans sa globalité afin de minimiser les risques d'impacts significatifs lors de l'exploitation de ce nouvel équipement structurant.

*La présentation faite en comité de pilotage sera disponible prochainement sur le site du Parc <https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>*